

Mesdames et Messieurs les Maires et
les Présidentes et Présidents
d'Établissements Publics d'Eure-et-Loir

Luisant, le 8 janvier 2026

Réf : PGC/CIRCULAIRE n°2026-02

Destinataires : collectivités et établissements publics affiliés

Mode de transmission : courriel

Objet : Nombre de possibilités de promotions internes au titre de l'année 2026

Par la présente circulaire, le centre de gestion d'Eure-et-Loir vous communique à titre d'information les possibilités de promotions internes pour l'année 2026 qu'il vient de calculer.

Pour mémoire, en application de la circulaire du centre de gestion d'Eure-et-Loir n°2025-06 du 16.10.2025 relative à la promotion interne 2026, la date limite de dépôt des dossiers de candidature (à télécharger sur le site du CDG en cliquant [ICI](#)) a été fixée au :

- **lundi 9 février 2026 (cachet de la poste faisant foi)** uniquement pour les dossiers de candidatures pour les promotions internes

- Des cadres d'emplois des secrétaires de mairie vers le cadre d'emplois des attachés territoriaux (catégorie A vers catégorie A),
- Pour l'accès au grade d'agent de maîtrise sans examen professionnel.

- **lundi 2 mars 2026 (cachet de la poste faisant foi)** uniquement pour les dossiers de candidatures pour les promotions internes

- Des cadres d'emplois de catégorie A vers un cadre d'emplois de catégorie A (sauf cadre d'emplois des secrétaires de mairie),
- Des cadres d'emplois de catégorie B vers un cadre d'emplois de catégorie A,
- Des cadres d'emplois de catégorie C vers un cadre d'emplois de catégorie B,
- Pour l'accès au grade d'agent de maîtrise avec examen professionnel.

Au terme de la date limite de réception, les dossiers seront examinés dans le respect des lignes directrices de gestion relatives à la promotion interne établies par le Président du CDG28 par [arrêté n°2025-PG-088 du 06.10.2025](#).

À l'issue de leur examen, le Président du CDG 28 dressera les listes d'aptitude correspondantes.

L'ensemble des collectivités et établissements publics affiliés ayant présenté des candidats sera informé des suites données à leurs dossiers.

Les agents proposés, inscrits comme non-inscrits seront également informés individuellement par le centre de gestion (sauf si le dossier est parvenu hors délai ; dans ce cas, il appartient à l'employeur d'en informer l'agent).

Il appartiendra ensuite aux employeurs des agents inscrits sur la liste d'aptitude de procéder, si elles le souhaitent, à leur nomination par la voie d'un arrêté individuel selon la procédure décrite dans la circulaire [n° 2025-06 du 16.10.2025 relative à la campagne de promotion interne 2026](#).

Au regard du décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale modifié par le décret n° 2023-1272 du 26 décembre 2023, les possibilités de promotion interne 2026 sont les suivantes :

PROMOTIONS INTERNES 2026 – catégorie A

Grades concernés	Quotas	Possibilités de promotion	Date prévisionnelle établissement liste aptitude	% représentativité H/F dans le cadre d'emplois
ATTACHÉ à partir de la catégorie B	1 pour 2 recrutements	6 (clause de sauvegarde)	Juillet 2026	
ATTACHÉ à partir du cadre d'emplois des Secrétaires de Mairie	La moitié des nominations intervenues au titre de la promotion interne de B vers A	11	Mars 2026	68,3 % F 31,7 % H
ATTACHÉ DE CONSERVATION DU PATRIMOINE	1 pour 2 recrutements	0		75 % F 25 % H
BIBLIOTHÉCAIRE	1 pour 2 recrutements	0		100 % F 0 % H
INGÉNIEUR	1 pour 2 recrutements	2	Juillet 2026	43,1 % F 56,9 % H
DIRECTEUR DE POLICE MUNICIPALE	1 pour 2 recrutements	0		
CONSEILLER SOCIO-ÉDUCATIF	1 pour 2 recrutements	0		100 % F 0 % H
PROFESSEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	1 pour 2 recrutements	4	Juillet 2026	50 % F 50 % H
CONSEILLER DES APS	1 pour 2 recrutements	0		
CONSERVATEUR DE BIBLIOTHÈQUE (publicité de la LA au JO)	1 pour 2 recrutements	1 (dérogation art.30 décret n° 2013-593)	Août 2026	0 % F 0 % H
CONSERVATEUR DU PATRIMOINE (publicité de la LA au JO)	1 pour 2 recrutements	0		
DIRECTEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	1 pour 2 recrutements	0		

PROMOTIONS INTERNES 2026 – catégorie B

Grades concernés	Règle de Quotas	Possibilités de promotion pour cette année	Date prévisionnelle établissement liste aptitude	% représentativité H/F dans le cadre d'emplois
ANIMATEUR ANIMATEUR Principal 2^{ème} classe	1 pour 2 recrutements	2 À répartir entre le grade d'animateur et le grade d'animateur principal de 2 ^{ème} classe	Juillet 2026	62,5 % F 37,5 % H
ASSISTANT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHÈQUES ASSISTANT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHÈQUES Principal 2^{ème} classe	1 pour 2 recrutements	0		95,7 % F 4,3 % H
CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE	1 pour 2 recrutements	0		0% F 100% H
RÉDACTEUR RÉDACTEUR Principal 2^{ème} classe	1 pour 2 recrutements	Promotion interne de droit commun : 11 (Clause de sauvegarde) À répartir entre le grade de rédacteur et le grade de rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	Juillet 2026	90,8 % F 9,2 % H
		Secrétaires Généraux de Mairie : illimité - pas de quota pour la promotion interne dérogatoire pour l'accès au grade de <u>rédacteur</u> pour les secrétaires généraux de mairie justifiant de 4 ans de services effectifs en qualité de secrétaire général de mairie d'une commune de moins de 2 000 habitants		
TECHNICIEN TECHNICIEN Principal 2^{ème} classe	1 pour 2 recrutements	2 À répartir entre le grade de technicien et le grade de technicien principal de 2 ^{ème} classe	Juillet 2026	26,5 % F 73,5 % H
ÉDUCATEUR DES APS ÉDUCATEUR DES APS Principal 2^{ème} classe	1 pour 2 recrutements	7 À répartir entre le grade d'éducateur APS et le grade d'éducateur APS principal de 2 ^{ème} classe	Juillet 2026	35,1 % F 64,9 % H

PROMOTIONS INTERNES 2026 – catégorie C

Grades concernés	Quotas	Possibilités de promotion	Date prévisionnelle établissement liste aptitude	% représentativité H/F dans le cadre d'emplois
AGENT DE MAÎTRISE <u>sans</u> examen pro.	Pas de quota	Illimitées si conditions remplies	Mars 2026	
AGENT DE MAÎTRISE <u>avec</u> examen pro.	La moitié des nominations intervenues au titre de la promotion interne ci-dessus	10 possibilités minimum + réexamen prévu de nouvelles possibilités suite aux nominations suite à la liste d'aptitude établie pour « Agent de Maîtrise sans examen » du 1 ^{er} mars 2026	Juillet 2026	20,3 % F 79,7 % H

Compte tenu du nombre très limité des possibilités de promotion interne, nous vous conseillons d'encourager vos agents méritants à passer les concours !

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, Monsieur le Maire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations.

